

Spécifications de certification (cs-25) avionique**1760 € HT****But**

Cette formation permettra aux auditeurs de comprendre et interpréter les exigences adressant les fonctions et équipements avioniques dans les bases de certification ainsi que les démonstrations de conformité associées. Elle donnera un aperçu des textes et règlements pour l'intégration d'un équipement embarqué.

La sous partie F des spécifications de certification CS25, ainsi que leur interprétation (Acceptable Means of Compliance, Guidance Material, approche Safety ARP 4761a et méthodes FHA, PSSA, SSA), sera parcourue en insistant sur les exigences clés pour le domaine et sur des démonstrations de conformité pertinentes, le tout illustré par des exemples et retours d'expérience.

Esprit Général

Les exigences de certification présentes dans les CS (23-25-27-29), FAR ou autres bases de certification, ainsi que leur interprétation et des moyens de conformité acceptables (Acceptable Means of Compliance, Guidance Material) seront abordés en insistant sur les exigences clés et les démonstrations de conformité pertinentes. Le tout est illustré par des exemples et retours d'expérience. La CS25 de l'EASA servira de document de base pour le stage.

Des compléments de réglementation spécifique ainsi que des standards de conformité reconnus (DO-178, DO-160, DO-254...) seront également présentés.

Prérequis

Niveau du stage : Base / Perfectionnement

Connaissances de base en avionique et/ou systèmes embarqués.

Durée et emploi du temps

Le stage dure 2 jours (12 heures) d'exposés et d'exercices.

**Jérôme SALANSON**

Chef de programme DGAC (Sous-Direction de la Construction).

**Date****TOULOUSE****Programmé**

10 au 11 Juin 2027

Catalogue Complet
des formations

* Conditions Générales



01 41 08 01 01



contact@eurosae.com



AED067

1760 € HT

Sommaire

- CS-25 Subpart F 'Equipment'
 - General (§ 25.1301 à 25.1317)
 - Instruments installation (§ 25.1321 à 25.1333)
 - Electrical systems & equipment (§ 25.1351 à 25.1365)
 - Lights (§25.1381 à 25.1403)
 - Miscellaneous equipment (§ 25.1431, 25.1457, 25.1459, 25.1461)
 - ...
 - Exigences liées à l'avionique dans les autres sous-parties (pilote-automatique, commandes de vol...)
 - Réglementation spécifique
 - CS-ACNS, CS-AWO, Anti-collision (GPWS, ACAS)...
 - Moyens de conformité reconnus DO-178, DO-160, DO-254, DO-200, DO-313....
 - Illustration sur un cas pratique
- Version anglaise programmable à la demande

Pour faire une demande

Bulletin d'inscription

* Conditions Générales